

RUANDA URUNDI
Résidence de Ruanda
Territoire de Ruhengeri
Poste de Ruhengeri



Commerce *Copie*

Procès-verbal de pesage et d'origine de l'ivoire

N° 3

L'an mil neuf cent quarante-huit, le vingt-neuf jour du mois de Mai
Nous JANSEN, D.L. Receveur des Douanes à Ruhengeri (fonctions)
avons constaté ce qui suit:

Les pointes morceau pignon (2) d'ivoire qui nous ont (2) été présentés par le nommé Chef Kirli'mera et Rutabira, Colline Busogo de la chefferie Ruandeni, chef Rutabuhindi comme provenant de (relater) deux éléphants tués en défense de plantation indigènes de Busogo (tués à la lance par les indigènes eux-mêmes)
L'enquête a prouvé que (relater) il n'y a eu aucune violation de la législation sur la chasse et que les nommés Kirli'mera et Rutabira ont agi en défense personnelle
En conséquence cet ivoire revenant à la colonie a été inscrit au registre mod 31 et poinçonné sous les marques, numéros et poids suivants:

Marques	Numéros	Poids	Longueur de la corde de l'arc	Marques	Numéros	Poids	Longueur de la corde de l'arc
<u>RU</u> <u>TM</u>	<u>42</u>	<u>8 Ks 200</u>	<u>1,15 m</u>	<u>Prime de:</u> <u>14 Ks 700 à 25% le Ks = 36,750 f</u> <u>8 Ks 100 à 15% le Ks = 12,50 f</u> <u>Total 489 -</u>			
	<u>43</u>	<u>6 Ks 500</u>	<u>1,00 m</u>				
	<u>44</u>	<u>4 Ks -</u>	<u>0,74 m</u>				
	<u>45</u>	<u>4 Ks 100</u>	<u>0,69 m</u>				

L'apporteur a reçu Frs. Quatre pour paiement des frais de transport, et Frs. 489 à titre d'indemnité (3).

Cet ivoire a été expédié: les pointes nos 42.43.44 et 45 au Contrôleur des Douanes à Usumbura
suivant bordereau n° 3 du 5/5/48 194

Parti en défense au le n° 13 du
9/6/48 Le compt Colonier Janssen

Certifié sincère et exact,
Le Receveur des Douanes, Janssen

- (1) Voir circulaire «Douanes» n° 9 de Monsieur le Gouverneur Général en date du 5 novembre 1937.
(2) Biffer les mentions inutiles.
(3) Voir article 12 du décret du 21-4-1937 et article 2 de l'ordonnance n° 103/Agri. du 4-10-1937 de Monsieur le Gouverneur Général — Ordonnances nos 49/Agri., du 30-7-1937 et 86/Agri., du 2-12-1937 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi.